



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION MIDI-PYRENEES

Cahors - Lot

N°14 - 9 juillet 2019



N.







Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :

Syndicat de Défense des vis

AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,

Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,

DRAAF Occitanie,

SODEPAC, Vinovalie Cave
des Côtes d'Olt



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

A retenir

MILDIOU Selon les pluies à venir, des contaminations peuvent être engendrées et les sorties seront visibles en fin de semaine.

OÏDIUM La période de sensibilité est en cours, restez vigilants et surveillez

l'apparition de symptômes.

BLACK-ROT La situation est stable mais la phase de sensibilité est toujours en

cours. Soyez vigilants en cas de dégradations orageuses.

BOTRYTIS Le stade « Fermeture de grappe » devient majoritaire, attention, c'est

un stade clef dans la gestion du Botrytis.

VER DE GRAPPE Le 2ème vol en cours. Des pontes sont en cours, surveillez leurs

apparitions et l'apparition de perforations..

CICADELLE VERTE Population faible à l'heure actuelle, surveiller son évolution.

FLAVESCENCE DOREE T2: 15 jours après T1 en conventionnel, 10 jours après T1 en AB

METEO

Prévisions du 10 au 15 juillet 2019

	Mer 10	Jeu 11	Ven12	Sam 13	Dim 14	Lun15
Températures	14-30	14-32	17-28	15-27	16-29	16-30
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

En situations non gelées, le stade « grains de pois » est atteint voire dépassé puisque les endroits les plus avancés sont très proches de « fermeture de la grappe ».

Les grappes de seconde génération vont de « Nouaison » à « grains de 3-4mm » et ces grappes n'ont pas coulé.

Ailleurs, coulure et millerandage sont observés de manière très hétérogène.



MILDIOU (Plasmopara viticola)

• Éléments de biologie (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles. Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».



Faciès Rot brun - Photo CA81

Situation au vignoble

Pas d'évolution cette semaine.

Globalement, le vignoble reste sain mais attention au risque de repiquage avec l'humidité.

- Données de la modélisation(Potentiel système IFV)
 - Potentiel Système: J = 8 juillet 2019

Situation de J-7 à J: Les pluies sont restées quasiment inexistantes au cours de la semaine passée. Ceci permet à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa baisse sur toute la zone. Elle est, à ce jour, toujours moyenne sur le secteur d'Anglars et faible sur les secteurs de St Vincent Rives d'Olt, Soturac et Sauzet.

En l'absence de pluie (ou quasi absence), aucune contamination de masse n'a pu être modélisée.

Simulation de J à J+10: A cause du passage orageux, les cumuls annoncés sont variables. En cas de cumuls de pluie inférieurs à 10mm la pression exercée par le mildiou devrait rester faible sur les secteurs de St Vincent Rives d'Olt, Sauzet et Soturac et moyenne sur le secteur d'Anglars. En cas de cumuls plus importants, la pression devrait devenir forte sur la majorité des secteurs.

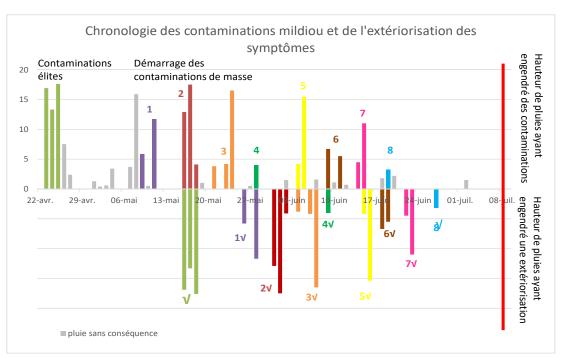
Du fait de ces niveaux de pression hétérogènes, les cumuls de pluie nécessaires à la modélisation de contaminations de masse varient selon les secteurs :

- 3mm restent suffisants au cours des 10 prochains jours pour engendrer la modélisation de contaminations de masse sur les secteurs d'Anglars et Soturac (contaminations pouvant être de forte intensité),
- sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt, il faudra un cumul de 15mm
- et sur le secteur de Sauzet, il faudra 25mm en une fois ou 30mm cumulés pour engendrer la modélisation de contaminations de masse.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre.

Milvit: Selon ce modèle, aucune nouvelle contamination n'a eu lieu.





Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département du Lot et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Évaluation du risque :

- 1- Peu d'évolution au vignoble.
- 2- Toutes les sorties ont eu lieu, aucune contamination de masse n'est en incubation. Mais des repiquages peuvent avoir eu lieu sur parcelles atteintes lors des matinées humides.
- 3- La phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours et se poursuit jusqu'à la véraison.
- 4- Au vu des prévisions météo actuelles, des contaminations de masse sont probables en lors des orages en cours (mardi 9 juillet). Surveillez les sorties prévues en fin de semaine.

Il faut rester très vigilant à l'approche de toute dégradation orageuse.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble : La situation n'évolue pas, ni sur témoins ni au vignoble.

Évaluation du risque : La sensibilité des baies, maximale à la nouaison, reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe. Restez vigilants lors des pluies orageuses qui pourraient se produire.



OïDIUM (Uncinula necator)

• Situation au vignoble : La situation n'évolue pas, ni sur témoins, ni au vignoble.

Évaluation du risque : La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières est en cours. Ils sont à rechercher au cœur de la végétation car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

Il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe. Soyez vigilants aux phénomènes de rosée sur les parcelles sensibles.

Mesures prophylactiques: Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la Liste des produits de bio-contrôle

BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

Situation au vignoble

Quelques symptômes sur grappes, sur cépage Chardonnay notamment.

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - · l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
 - · la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque: Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le stade « Fermeture de la grappe » est un des stades clef dans la gestion de ce champignon.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Situation au vignoble

Ralentissement des captures sur certains secteurs.

Quelques pontes (moins de 10 pour 100 grappes) ont été observées : du stade œuf frais au stade tête noire. 2 perforations ont été signalées sur Soturac.

Modélisation (LOB - IFV)

Le vol se termine et la majorité des pontes ont été déposées.



Évaluation du risque : Le vol de G2 est en cours. Les premières perforations sont visibles en secteurs précoces.

Soyez vigilants sur les parcelles à haut niveau de risque avéré : il convient de bien gérer la G2 si un dépassement de seuil de nuisibilité a été observé lors du comptage de glomérules.

<u>RAPPEL Seuils indicatifs de risque</u>: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences en G1 (hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

10 glomérules pour 100 inflorescences en G1(en confusion sexuelle)

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Pas de signalement.

Évaluation du risque : Risque faible pour l'instant. La gestion du vecteur de la Flavescence dorée impacte les populations larvaires de la cicadelle verte.

<u>Seuil indicatif de risque (été)</u>:100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

<u>Mesures prophylactiques</u>: L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



Larve de cicadelle verte – Photo Syndicat AOP Cahors

FLAVESCENCE DOREE

Évaluation du risque : Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 20 au 30 juin				
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1				
Т3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2				
	Attention T3 obligatoire sur Parnac, Mercues et Pradines.				

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la DRAAF Occitanie : lien vers la liste de communes

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie :

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979*

<u>Mesures prophylactiques</u>: Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épamprer les ceps avant toute intervention.



AUTRES OBSERVATIONS

Erinose : Toujours quelques remontées sur jeunes feuilles.

Sècheresse : des symptômes sont observés sur feuilles de la base sur sols superficiels de plateau.



Erinose sur jeunes feuilles - photo CA81

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mercredi 17 juillet 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, SODEPAC, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.